

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 21 DÉCEMBRE 2009

Procès-verbal d'une assemblée tenue le 21 décembre 2009 à 19 h, en la salle du Conseil de la ville de Vaudreuil-Dorion, pour soumettre le projet de règlement n° 1270-26 à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

Présences :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absence motivée : La conseillère M^{me} Guylène Duplessis.

Est aussi présent :

Le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

À 19 h, M. le maire mentionne que le Conseil a adopté le 23 novembre 2009 le projet de règlement n° 1270-26. Il explique ensuite aux personnes présentes la nature de ce projet de règlement :

Projet de règlement n° 1270-26 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 1270 afin de changer l'affectation Commerce artériel (C-A) pour le lot 3 085 884 sis en front de l'avenue Saint-Charles pour une affectation habitation moyenne et forte densité (H-MF) ».

L'objet du projet de règlement n° 1270-126 est décrit dans le titre.

Par la suite, M. le maire invite les personnes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement à le faire.

Toutes les personnes qui désiraient s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du Conseil, l'assemblée est levée à 19 h 03.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, greffier